

## COMPTE RENDU REUNION DU 2 JUIN 2025

### ORDRE DU JOUR

1. TRAVAUX ENFOUISSEMENT RESEAUX RUE DU GAL DE GAULLE – AUTORISATION DE SIGNATURE CONVENTION AVEC ENEDIS ;
2. DECISIONS MODIFICATIVES ;
3. FIXATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION POUR L'ANNE 2025 ;
4. ALSH ETE 2025 – TARIFS ;
5. CREATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES SUITE A AVANCEMENTS DE GRADE ;
6. CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE ;
7. RECOMPOSITION DES ORGANES DELIBERANTS DES EPCI ;
8. JURY CRIMINEL ;
9. QUESTIONS DIVERSES.

L'an deux mil vingt-cinq, le 2 juin à 19 heures, le conseil municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice DEFAUX le Maire.

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
DEFAUX Maurice	X		
LEMAIRE Marie-Paule	x		
MORELLE Carole		x	BROUETTE Véronique
DA COSTA Augusto	x		
POTIEZ André	x		
BROUETTE Véronique	x		
CARREZ Danièle		x	
GODDYN Nicolas		x	
LEDUC Jean	x		
AUBLIN Yolande		x	
CARLIER Benoît	x		
LAPOINTE Christiane	x		
DOUAY Robert	x		
LEPREUX Audrey	x		
DHAUSSY Jérôme		x	
QUENNESSON Gérard	x		
SOLARCZYK Christelle		x	
ETHUIN Marie		x	QUENNESSON Gérard
COMBERTON Marie-Christine	x		

Secrétaire de séance : Mr DA COSTA Augusto

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 11/04/2025 n'appelle aucune observation.

Lecture des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation :

Décision 2025-03 du 24/04/25 : décision de contracter un prêt relais auprès de la Banque Postale pour préfinancer les subventions à recevoir pour les travaux de construction de la salle omnisports. Taux d'intérêt 3,590 %, périodicité trimestriel, amortissement en capital In Fine.

Décision 2025-04 du 28/04/25 : avenant au marché de construction d'une salle omnisports lot 1 VRD pour la création d'un parking 2 place, soit une plus-value de 3 397.50 € H.T.

### 1. TRAVAUX ENFOUISSEMENT RESEAUX RUE DU GAL DE GAULLE – AUTORISATION DE SIGNATURE CONVENTION AVEC ENEDIS

Enedis doit réaliser des travaux d'enfouissement de réseaux HTA et BT dans les rues de Saint-Hilaire-lez-Cambrai.

La Commune, elle projette l'ouverture et la réfection de tranchées en chaussée et trottoir, en particulier dans la rue du général de Gaulle, empruntée par Enedis.

Une convention est passée afin de s'associer avec ENEDIS dans les travaux d'enfouissement des réseaux rue du Général de Gaulle.

Adoptée à l'unanimité.

## 2. DECISIONS MODIFICATIVES

### 1ère décision modificative :

En dépense, Article 001 = - 0.18 €

En recette, Article 1026 « taxe d'aménagement » = - 0.18 €

### 2ème décision modificative :

En recette, article 002 = - 0.11 €

En dépense, article 60631 « produits d'entretien » = -0.11 €

### 3ème décision modificative :

En recette, article 1068 = - 0.18 €

En dépense, article 2184 « matériel de bureau et mobilier » = - 0.18 €

Adoptée à l'unanimité

## 3. FIXATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION POUR L'ANNEE 2025

Les attributions de compensation pour l'année 2025 s'élèvent à 34 661.00 €

Adoptée à l'unanimité.

## 4. ALSH ETE 2025 – TARIFS

Les tarifs pour l'ALSH été 2025 sont revus pour les parents extérieurs à Saint Hilaire dont les enfants sont scolarisés à Saint Hilaire à savoir :

<b>ENFTS EXTERIEURS SCOLARISES A ST HILAIRE</b>					
	<b>0 A 369</b>	<b>370 A 499</b>	<b>500 A 700</b>	<b>701 A 800</b>	<b>800 ET +</b>
1ERE SEMAINE	8,00	48,23	52,50	57,00	60,00
2EME SEMAINE (4 jours)	6,40	38,58	42,00	45,60	48,00
3EME SEMAINE	8,00	48,23	52,50	57,00	60,00
<b>3eme semaine AVEC CAMPING*</b>	<b>78,00</b>	<b>118,23</b>	<b>122,50</b>	<b>127,00</b>	<b>130,00</b>
4EME SEMAINE (4 jours)	6,40	38,58	42,00	45,60	48,00
<b>TOTAL SANS CAMPING</b>	<b>28,80</b>	<b>173,61</b>	<b>189,00</b>	<b>205,20</b>	<b>216,00</b>
<b>TOTAL AVEC CAMPING</b>	<b>98,80</b>	<b>243,61</b>	<b>259,00</b>	<b>275,20</b>	<b>286,00</b>

\*CAMPING : 70 € + 1 semaine de centre

Les tarifs restent inchangés pour les habitants de Saint Hilaire et les extérieurs.

*Mr QUENNESSON Gérard, conseiller de l'opposition juge que les enfants qui ont une attache à Saint Hilaire (grands-parents, nourrices...) doivent bénéficier des tarifs de Saint Hilaire.*

Pour : 12 voix

Contre : 3 voix (Mr QUENNESON Gérard, Mme ETHUIN Marie et COMBERTON Marie-Christine)

#### **5. CREATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES SUITE A AVANCEMENTS DE GRADE**

- la création d'un poste d'agent social principal de 1ère classe à temps non complet et la suppression d'un poste d'agent social principal de 2ème classe à temps non complet à compter du 15 juin 2025 ;
- la création de 2 postes d'adjoints techniques principaux de 1ère classe à temps non complet et la suppression de 2 postes d'adjoints techniques principaux de 2ème classe à temps non complet à compter du 15 juin 2025.

Adoptée à l'unanimité.

#### **6. CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE**

Compte tenu de la fin de la surveillance de la cantine scolaire par les professeurs des écoles depuis la rentrée de janvier 2025, et toujours dans l'attente d'une réponse favorable au recrutement d'un agent sous contrat aidé, il convient de créer un emploi non permanent (d'adjoint technique à temps non complet à raison de 20 heures hebdomadaires).

Adoptée à l'unanimité.

#### **7. RECOMPOSITION DES ORGANES DELIBERANTS DES EPCI**

Dans la perspective des élections municipales en 2026, les communes et leur intercommunalité doivent procéder au plus tard le 31 août 2025 à la détermination du nombre et de la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire.

Le conseil municipal opte pour une répartition et une détermination des sièges au sein des conseils communautaires par le droit commun.

Adoptée à l'unanimité.

#### **8. JURY CRIMINEL 2026**

Ont été tirés au sort à partir de la liste électorale en vue de constituer la liste préparatoire de la liste des jurés de la cour d'assises du Nord :

- Mr LEFEBVRE Denis – 22 rue des Ecoles ;
- Mme DOUCHEZ Florine – 40 rue Paul Vaillant Couturier ;
- Mr PARENT Éric – 7 rue Victor Hugo.

#### **9. QUESTIONS DIVERSES**

- travaux salle omnisports, l'Etat a accordé une subvention de 238 000 €.

Mr QUENNESSON Gérard de l'opposition s'interroge sur le blocage des travaux. Mr le maire fait savoir que des études supplémentaires ont été lancées : en attente des résultats.

- Création d'une association pour des cours de danse à partir de septembre 2025 ;
- Une équipe de jeunes footballeurs se met en place. Journée découverte du football jeunes prévue le 22 juin 2025 par l'association le FCH.
- Mr QUENNESSON Gérard de l'opposition s'interroge sur la mise en place de la zone bleue rue du 19 mars 1962. Mr le Maire fait savoir que le marquage au sol doit être fait par la CA2C.

Séance levée à 19 H 50.

Mr le Maire



